

Les stagiaires en entreprise 2002-2003

En 2002-2003, plus d'un étudiant sur 5 de l'université de Marne-la-Vallée (hors IUT) a effectué un stage en entreprise : **près de 2.000 stagiaires sur un effectif total de plus de 9.200 inscrits**. Les stages ont bien entendu concerné les étudiants des filières professionnelles (45 % d'entre eux, les autres étudiants de ces filières étant inscrits en apprentissage ou en formation continue). Les stages ont également concerné 13 % des inscrits dans les formations traditionnelles (certaines d'entre elles rendent en effet le stage obligatoire ou le conseiller).



Plus de 4 étudiants sur 5 ont effectué leur stage à temps complet, les autres étant à temps partiel.

Les stagiaires ont réalisé des stages d'une durée moyenne de 3,5 mois, soit en moyenne 0,2 mois de moins que les stagiaires 2001-2002. 31 % des stagiaires ont effectué un stage d'une durée inférieure à 2 mois (21 % en 2001-2002) ; 29 % entre 2 et 4 mois (36 % en 2001-2002) ; et 40 % plus de 4 mois (43 % en 2001-2002).

Une durée de stage un peu plus courte, mais **davantage de stages pour une partie des étudiants**. Plus de 8 stagiaires sur 10 ont réalisé un seul stage (91 % en 2001-2002) ; 10 % en ont fait deux (8 % un an auparavant) ; et 2,5 % en ont suivi 3 ou plus (1 %). 62 % des stages ont débuté au second semestre, 29 % au premier semestre et 9 % pendant les vacances scolaires.

✓ **Methodologie**

Ce numéro d'Ofipe résultats a pu être élaboré grâce à la coopération entre le bureau des stages du Service d'Information et d'Orientation (SIO) et l'OFIPE. Le bureau des stages (Néné Sabara, Sandra Toukam avec la participation exceptionnelle de Laetitia Pernot) a effectué la saisie des conventions dans le module « stages » d'Apogée (il faut noter que les conventions de stage des étudiants inscrits à l'IUT n'ont pas été saisies sous Apogée en 2002-2003 ; les étudiants de l'IUT ne sont donc pas pris en compte dans la population des 1.967 stagiaires concernés dans ce numéro). Pour la première fois, l'équipe OFIPE a élaboré les requêtes permettant d'extraire directement d'Apogée les données de stage et celles caractérisant les étudiants stagiaires, grâce à l'aide précieuse de Gérald Reynal du Centre de Ressources Informatiques (CRI).

Cette exploitation des données « Stages » saisies sous Apogée est la troisième réalisée dans l'université. La première exploitation avait été réalisée en janvier 2002, mais la qualité des informations recueillies n'était pas satisfaisante ; la deuxième exploitation, de meilleure qualité, a été réalisée en février 2003. Les résultats de ce numéro sont donc comparés seulement à ceux de l'an dernier. Karine Thockler, chargée d'études OFIPE, a réalisé les traitements statistiques ainsi que la rédaction de ce numéro.

Profils des 1.967 stagiaires

Des stagiaires dans plus de 110 formations différentes

Les 1.967 stagiaires 2002-2003 étaient inscrits dans 113 filières différentes, dont 55 formations professionnelles (43 en 2001-2002) et 58 formations dites classiques (chiffre identique à celui de l'an dernier). L'augmentation du nombre de formations professionnelles est le résultat de la mise en œuvre de nouveaux diplômes professionnels (DESS, licences professionnelles).

✓ *Les 5 spécificités des formations professionnelles*

L'orientation vers le marché du travail. Les formations professionnelles préparent à des emplois identifiés et visent à rendre leurs diplômés directement opérationnels sur le marché du travail. Vu l'adéquation formation-emploi souhaitée, un numerus clausus et une sélection à l'entrée sont mis en œuvre.

Le rôle clé joué par l'Etat. Il détermine par arrêté le contenu de certaines formations professionnelles, les méthodes pédagogiques, les volumes horaires (ils sont plus élevés que dans les formations académiques), les conditions d'examens. En concertation avec les régions, il veille à une répartition équitable de ces formations sur l'ensemble du territoire (carte des formations).

L'organisation des études. Les méthodes pédagogiques impliquent une forte participation des étudiants. La formation comprend une période de stage obligatoire en entreprise ou peut être organisée selon le système de l'alternance (apprentissage). Les étudiants bénéficient de conditions de travail favorables : taux d'encadrement et dotation financière par étudiant plus élevés, travaux en petits groupes.

Le partenariat économique. Les partenaires économiques sont étroitement associés aux formations professionnelles. Au niveau national, ils sont associés au processus d'habilitation. Au niveau local, ils sont associés au conseil de la formation, à tous les jurys, aux enseignements ; ils accueillent les étudiants en stage ; ils ont la possibilité de verser à la formation une partie de la taxe d'apprentissage de leur entreprise.

Le devenir professionnel. Pour un même niveau de formation, les débouchés professionnels des étudiants ayant acquis un diplôme professionnel sont meilleurs que ceux des diplômés ayant un titre académique.

Dans 46 formations, le nombre de stagiaires n'excède pas 10 et seulement 5 formations fournissent plus de 50 stagiaires ; 62 formations ont entre 10 et 50 stagiaires. Ce nombre dépend du statut obligatoire ou non du stage. Parmi les 113 formations représentées dans la base des stages 2002-2003, on ne compte pas moins de 89 formations, dont 33 formations dites classiques, dans lesquelles le stage est obligatoire ou conseillé.

Hormis les formations professionnelles, de plus en plus de formations classiques encouragent, voire même incluent dans le système de notation, la participation des étudiants à un stage (925 stagiaires sont ici concernés). C'est le cas notamment des filières de Langues Etrangères Appliquées (LEA), des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), et, dans une moindre mesure, des filières scientifiques. Les stagiaires des deux formations STAPS et LEA constituent près du quart de la population des stagiaires concernées par ce numéro d'Ofipe résultats, avec respectivement 241 et 216 stagiaires sur les 1.967.

✓ *Postes occupés au cours du stage dans les disciplines dites classiques*

Sciences Economiques-Gestion : postes liés à l'accueil, à l'analyse, à l'assistanat, au commerce, aux études de marché, à la gestion, au marketing, au développement...

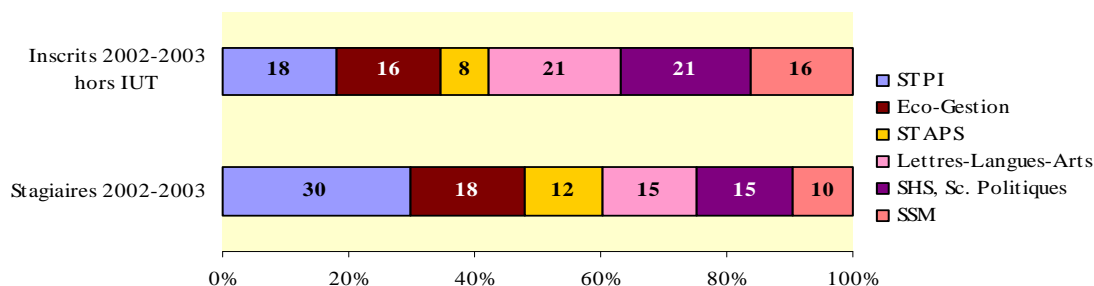
Langues : postes liés à l'accueil, à l'assistanat, au guidage, à la traduction, au commerce et stages de découverte.

STPI : postes liés à l'analyse, à l'assistanat, au développement/création/réalisation, aux études diverses et stages d'observation/participation.

STAPS : postes liés à l'animation sportive (encadrement, entraînement, organisation d'événements sportifs) et stages d'observation/découverte.

Dans les filières classiques (à stage ni obligatoire, ni conseillé), on recense 100 stagiaires en 2002-2003 (moins d'une centaine en 2001-2002). On y retrouve des étudiants inscrits dans des filières telles que Sciences Economiques/Gestion, Sciences Humaines et Sociales, Sciences et Techniques Pour l'Ingénieur (STPI) et Langues et Arts.

Répartition des stagiaires et des inscrits 2002-2003 par discipline (en %)

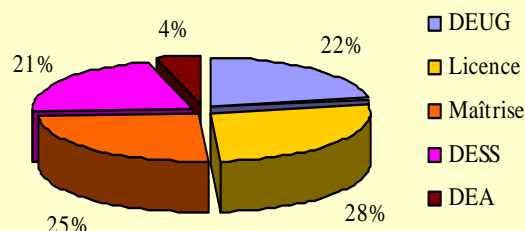


SHS : Sciences Humaines et Sociales / STAPS : Sc. et Techniques des Activités Physiques et Sportives
SSM : Sciences et Structures de la Matière / STPI : Sciences et Technologie, sciences Pour l'Ingénieur

Davantage de stagiaires en 2^{ème} et 3^{ème} cycles

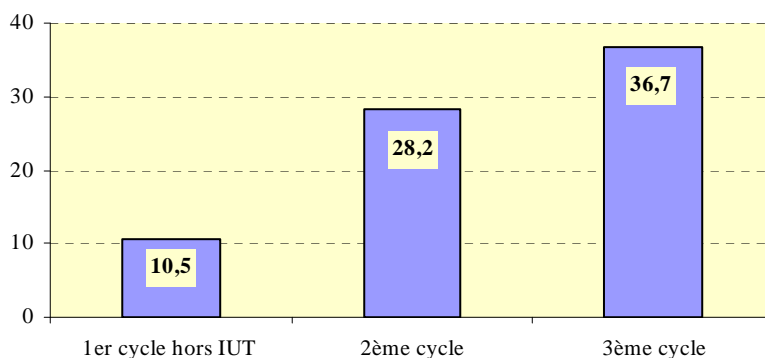
La répartition des stagiaires selon le niveau d'études est semblable à celle des années précédentes. 22 % des stagiaires sont en DEUG (dont le quart en DEUG IUP). Les stagiaires sont principalement inscrits en licence (28 %) ou en maîtrise (25 %) ; il y a ainsi davantage de stagiaires en 2^{ème} cycle (53 %, proportion identique à celle observée en 2001-2002). Parmi eux, plus de la moitié (52 %) est inscrite dans des filières professionnelles (voir définition page 2 : les 5 spécificités de ces formations) : licences IUP, licences professionnelles, maîtrise de sciences de gestion (MSG), maîtrise de Sciences et Techniques (MST), maîtrises IUP, diplôme national de guide interprète (DNGIN), filières d'Ingénieur. Les stagiaires de 3^{ème} cycle sont pour plus de 80 % d'entre eux inscrits en DESS.

Répartition des stagiaires selon le niveau d'études



DEUG : DEUG classique, DEUG IUT
Licence : licence classique, licence IUP, licence pro, DNGIN, MSG/MST A1, Ingénieur 2000 A1
Maîtrise : maîtrise classique, maîtrise IUP, MSG/MST A2, Ingénieur 2000 A2

Part des stagiaires parmi l'ensemble des inscrits par cycle (en %)



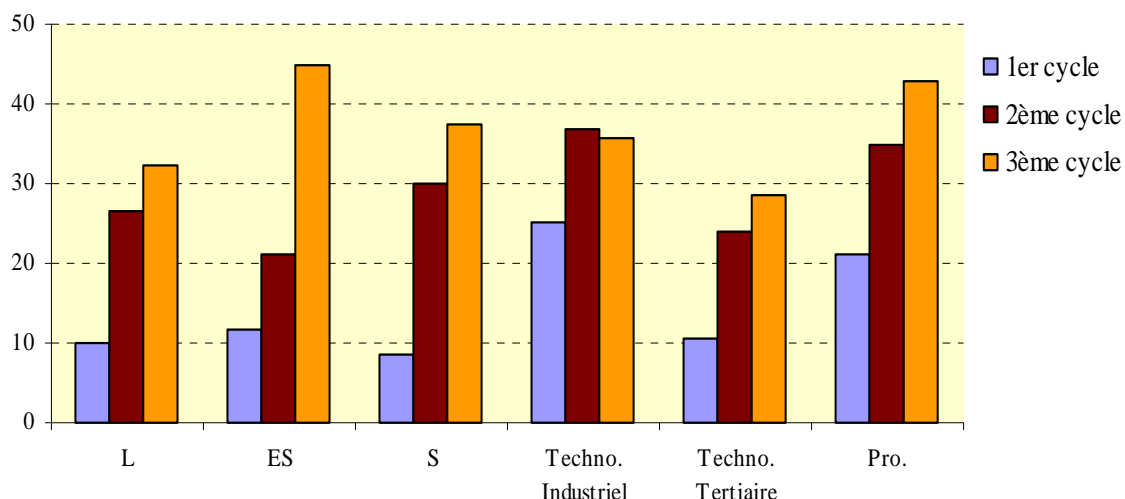
La probabilité d'effectuer un stage au cours d'une année universitaire dépend du cycle dans lequel est inscrit l'étudiant : plus le cycle est élevé et plus la probabilité de réaliser un stage au cours de l'année, augmente. Ainsi, seulement 10,5 % des inscrits 2002-2003 en 1^{er} cycle ont été stagiaires, contre 28 % des inscrits en 2^{ème} cycle et 37 % des inscrits en 3^{ème} cycle. La période de stage varie d'un cycle à l'autre : alors qu'en 2^{ème} et 3^{ème} cycles la grande majorité des stages s'effectuent du 2nd semestre jusqu'à l'été ; les stages en 1^{er} cycle s'effectuent, eux, dès le 1^{er} semestre.

Caractéristiques socio-démographiques des stagiaires

Pour les filières professionnelles et les filières classiques à stage obligatoire, il n'est évidemment pas pertinent de prendre en compte les caractéristiques socio-démographiques des stagiaires comme facteurs déterminants de la propension à effectuer un stage. On peut simplement observer que les stagiaires de ces filières sont majoritairement des hommes (56 %) - leur durée de stage est un peu plus longue que celle des femmes - ; 13 % sont d'origine étrangère ; ils ont en moyenne 22,9 ans. 72 % d'entre eux ont obtenu un baccalauréat général (plus de la moitié ont obtenu un bac scientifique, un quart un bac économique et 19 % un bac littéraire).

Par contre, il est intéressant d'observer les caractéristiques socio-démographiques des 100 étudiants qui, dans une filière classique, ont fait un stage non obligatoire ; il s'agit surtout d'étudiants de Sciences économiques et Gestion (une trentaine de stagiaires) et d'étudiants de Lettres et Arts (une quarantaine de stagiaires). Leurs caractéristiques diffèrent-elles de celles des inscrits dans les mêmes diplômes qu'eux ? Les stagiaires d'Eco et Gestion sont plus souvent des femmes (64 % contre 46 % chez les inscrits de ces mêmes disciplines), sont plus souvent bacheliers économiques (58 % contre 50 %), et sont plus âgés (en moyenne 21,9 ans contre 20,6 ans). Les stagiaires de Lettres et Arts sont plus souvent bacheliers scientifiques (32,5 % contre 19 % chez les inscrits de ces même disciplines), et sont plus âgés (22,1 ans en moyenne contre 20,5 ans).

Proportion de stagiaires parmi l'ensemble des inscrits par cycle et par type de bac (en %)



1.626 entreprises ont accueilli des stagiaires

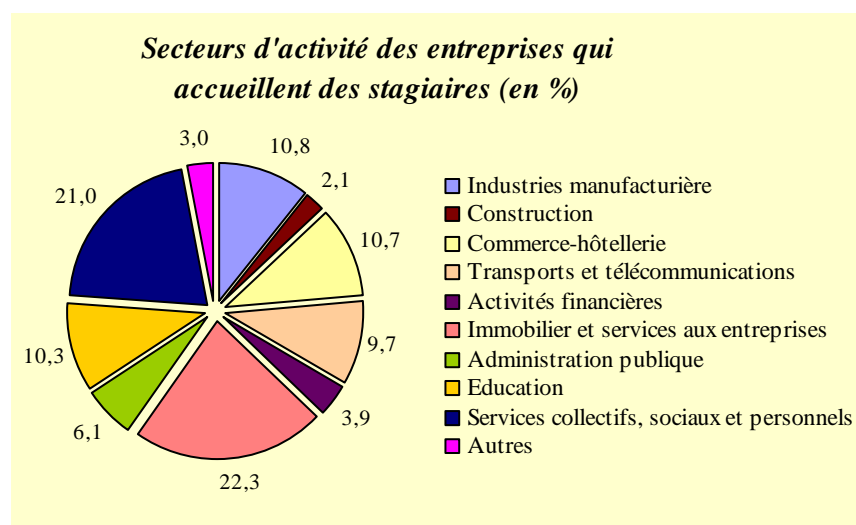
Le vivier des entreprises accueillant les stagiaires de l'UMLV est important : 1.626 entreprises ont ouvert leurs portes en 2002-2003 à un ou plusieurs stagiaires. L'UMLV est "l'entreprise" qui accueille le plus grand nombre de stagiaires : 64, soit 8 de plus qu'en 2001-2002 ; ce sont exclusivement des étudiants inscrits en 2^{ème} ou 3^{ème} cycle dans des filières scientifiques.

Derrière l'UMLV, on trouve deux grandes entreprises publiques : la RATP qui accueille 34 stagiaires, et la SNCF 23 ; ces stagiaires sont essentiellement des étudiants qui suivent un cursus universitaire scientifique. Air France fait partie aussi des entreprises qui accueillent un nombre important de stagiaires avec 23 étudiants aux profils plutôt scientifiques et littéraires. Quant au Centre des Monuments Nationaux, pas moins de 13 stagiaires spécialisés en Lettres-Langues et Arts y ont effectué leur stage.

Des stages dans tous les secteurs d'activité

Les étudiants de l'UMLV ont effectué des stages dans tous les secteurs d'activité mais essentiellement dans le secteur tertiaire (9 stagiaires sur 10). Les deux secteurs qui accueillent le plus grand nombre de stagiaires sont le secteur des *services aux entreprises* (22 %) et le secteur des *services collectifs, sociaux et personnels* (21 %). Ce dernier secteur est principalement constitué d'associations sportives au sein desquelles de nombreux étudiants en STAPS ont effectué leurs premières expériences professionnelles. Le secteur de l'*éducation* est bien représenté (10 %) du fait du grand nombre de stagiaires employés par des établissements scolaires de tous niveaux (de l'école maternelle à l'université).

Il existe des secteurs d'activité plus masculinisés que d'autres : en effet, les hommes sont plus souvent stagiaires dans le secteur secondaire que les femmes (14 % contre 10 %). Les femmes sont, quant à elles, plus souvent stagiaires dans les secteurs du *commerce et de l'hôtellerie* (13 % contre 8 %), et des *transports et télécommunications* (13 % contre 5 %).



Sous l'influence du diplôme d'inscription, le bac obtenu détermine notamment le secteur d'activité : 22 % des étudiants stagiaires titulaires d'un bac technologique ou professionnel font leur stage au sein d'une entreprise industrielle ou de construction (contre 11 % pour les titulaires d'un bac général). De même, ils sont plus nombreux à faire un stage dans le secteur du commerce et de l'hôtellerie (16 % contre 9 %). A l'inverse, les bacheliers généraux sont davantage stagiaires dans le secteur des services aux entreprises (26 % contre 16 % pour les bacheliers technologiques ou professionnels).

Le cycle d'inscription du diplôme détermine aussi le secteur d'activité au sein duquel le stage est réalisé : les stagiaires de 2^{ème} et 3^{ème} cycles se retrouvent davantage dans le secteur des services aux entreprises que les stagiaires inscrits en 1^{er} cycle (respectivement 22 % et 37 % contre 8 %). On retrouve davantage les étudiants de 1^{er} cycle dans le secteur des services collectifs, sociaux et personnels (47 % contre 14 % pour les 2^{ème} cycles et 13 % pour les 3^{ème} cycles).

Même constat pour la nature du diplôme préparé : les étudiants inscrits dans un diplôme professionnel effectuent plus souvent leur stage dans le secteur des services aux entreprises (30 % contre 14 % pour

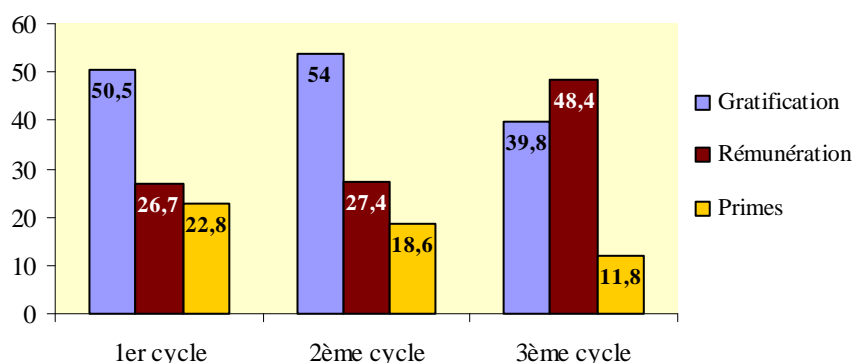
les étudiants inscrits dans un diplôme classique). A l'inverse, 31 % des inscrits dans un diplôme classique réalisent leur stage dans le secteur des services collectifs, sociaux et personnels, contre 12 % pour les inscrits dans un diplôme professionnel.

La rémunération du stage¹

Dans la base des stages 2002-2003, 917 conventions de stage déclarent donner une participation financière à l'étudiant : soit sous forme de primes (17 %), soit un salaire inférieur ou égal à 30 % du SMIC (48 %), soit un salaire supérieur à 30 % du SMIC (35 %). Pour un salaire limité à 30 % du SMIC, on parle de gratification ; et pour un salaire supérieur à 30 % du SMIC, on parle de rémunération (soumise au versement des cotisations salariales et patronales).

Cette rémunération varie en fonction des diplômes préparés. Tout d'abord, le type de rémunération diffère selon le niveau d'études : si 27 % des stagiaires de 1^{er} cycle perçoivent un salaire supérieur à 30% du SMIC pour leur stage, ils sont 48 % en 3^{ème} cycle. De même, un stagiaire en Sciences et Technologies ou en STAPS est davantage rémunéré qu'un stagiaire en Sciences Humaines et Sociales ou en Lettres et Langues. Etre un stagiaire inscrit dans un diplôme professionnel augmente les chances d'être mieux rémunéré.

Proportion de stagiaires rémunérés par cycle (en %)



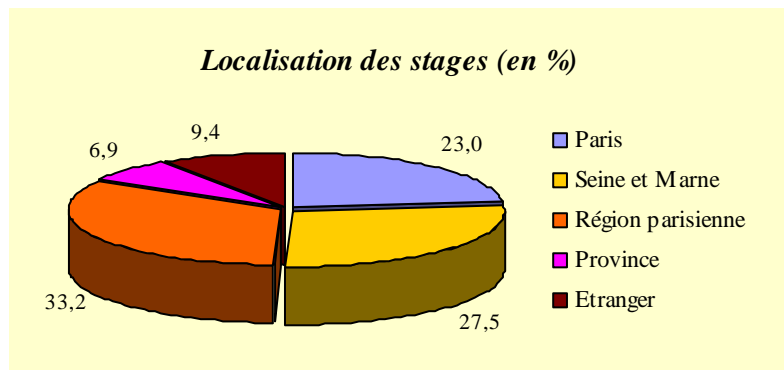
Selon le secteur d'activité, le type de rémunération peut varier : le secteur des transports et télécommunications, ainsi que le secteur de l'administration publique ont plutôt recours aux primes ; tandis que les secteurs de l'industrie et des finances rémunèrent souvent plus de 30 % du SMIC. Les entreprises du département de la Seine-et-Marne rémunèrent peu en comparaison aux entreprises parisiennes et franciliennes. Les entreprises de province, quant à elles, proposent davantage de primes.

L'Ile-de-France : principal bassin de stage

La plupart des stages 2002-2003 ont été effectués dans le bassin d'emploi régional : 84 % des stagiaires ont effectué leur stage en Ile-de-France, dont 27,5 % en Seine-et-Marne. Peu de stagiaires se sont éloignés : 7 % sont partis en province et 9 % à l'étranger. La Seine-et-Marne est particulièrement bien représentée du fait du grand nombre de stagiaires qui ont été accueillis au sein de l'université mais aussi dans les nombreux établissements scolaires du département.

Plus le niveau de diplôme est élevé, plus le stage est éloigné géographiquement : les stagiaires de 3^{ème} cycle effectuent plus souvent leur stage à Paris et à l'étranger que les stagiaires des autres cycles. Même constat qu'en 2001-2002 : vu les diplômes préparés, les femmes et les bacheliers généraux trouvent plus souvent que les hommes et les bacheliers technologiques ou professionnels des stages localisés sur Paris ou à l'étranger.

¹. Seules les conventions de stage dont la rémunération a été renseignée ont fait l'objet d'un traitement statistique, les stages non rémunérés et les non réponses ayant hélas été codés de la même façon sous Apogée.



Le lieu du stage varie aussi en fonction de la discipline dans laquelle est inscrit l'étudiant : les stagiaires inscrits en Langues et en Sciences Humaines et Sociales ont réalisé leur stage plus souvent que les autres à l'étranger ; alors que les stagiaires inscrits en Lettres et en Droit-Sciences Politiques étaient plus souvent stagiaires à Paris. Quant aux stagiaires en STAPS, ils sont restés dans le département de l'université, la Seine-et-Marne.

Satisfaction du stage et accès à l'emploi

Les enquêtes d'insertion, menées par l'OFIPE en 2003 auprès des diplômés de DESS 2001-2002 et auprès des diplômés de licence professionnelle 2001-2002, permettent d'appréhender le thème de la satisfaction du stage (voir *Ofipe résultats n° 32*).

Le stage fait partie intégrante de ces deux formations professionnelles. ***D'une manière générale, les stagiaires de DESS et de licence professionnelle sont satisfaits de leur stage*** : 88 % des stagiaires de DESS le sont. Pour les stagiaires de licence professionnelle, les questions posées lors des entretiens téléphoniques permettent de rentrer dans les détails : ces stagiaires sont à la fois satisfaits du contenu du stage (77 %), des compétences acquises en entreprise (69 %) et du suivi du tuteur dans l'entreprise (64 %) ; en revanche, peu sont satisfaits du suivi du tuteur enseignant de l'université (39 %).

60 % des stagiaires de DESS pensent que le travail effectué en stage correspondait aux enseignements du DESS alors que la moitié des stagiaires de licence professionnelle observe un décalage entre les enseignements suivis en cours et le contenu du stage.

Lorsque le stage est l'élément final d'une formation, qu'elle soit professionnelle ou classique, il peut permettre dans certain cas l'accès direct à l'emploi sans passer par une période de recherche d'emploi. Ainsi, ***les taux d'accès au premier emploi, via le stage de formation des diplômés de DESS et de licence professionnelle interrogés en 2003, sont proches de 40 %***. Pour ces deux formations, c'est le premier moyen d'accès à l'emploi, devant les candidatures spontanées et les relations aussi bien personnelles que professionnelles.

Bilan : vers une charte "qualité des stages"

Au cours de l'année universitaire 2002-2003, 1.967 étudiants parmi les 9.231 inscrits de l'UMLV (hors IUT) ont effectué un ou plusieurs stages d'une durée moyenne de 3,5 mois. Ces stagiaires sont inscrits dans tous les niveaux d'études et plus particulièrement en 2^{ème} et 3^{ème} cycles. Cette ou ces expériences professionnelles sont régies par leur caractère obligatoire ou conseillé au sein des filières professionnelles, mais aussi au sein d'un nombre significatif de filières classiques.

1.626 entreprises, de tous secteurs d'activité, ont accueilli ces stagiaires, le secteur tertiaire étant le principal secteur d'accueil. La plupart des entreprises sont implantées en Ile-de-France : ainsi, comme

le montraient les précédentes enquêtes d'insertion réalisées par l'OFIPE, la région parisienne est le principal bassin d'emploi des diplômés de l'UMLV, mais aussi de ses étudiants stagiaires.

Une extraction directe des données de la base "stages" d'Apogée par l'OFIPE a permis cette année d'extraire de nouvelles variables comme le temps de travail et la rémunération du stage. Cependant, la base "stages" comporte encore de nombreuses lacunes. D'un côté, de trop nombreuses conventions de stage sont retournées au SIO sans le nom de l'entreprise, sans son code APE, sans adresse. Ces données manquantes ne permettent pas de calculer le nombre exact d'entreprises d'accueil, de repérer exhaustivement leur secteur d'activité et la localisation géographique du stage. De l'autre côté, des lacunes proviennent de la saisie même des conventions de stages et de la structure du module "Stages" d'Apogée : lorsque, par exemple, la rémunération du stage n'est pas renseignée ou que le stage est non rémunéré, ces deux informations sont codées de la même façon et ne peuvent donc être exploitées statistiquement. Une vigilance du SIO doit être exercée sur le premier point et une solution technique doit être trouvée pour le second point.

Le numéro d'Ofipe résultats consacré aux stages de l'année 2000-2001 avait montré que Serge Riazanoff, professeur associé à l'Institut Gaspard Monge, explorait l'idée d'une "Charte de Qualité des Stages". Aujourd'hui, cette charte existe : ses principaux objectifs et son contenu sont résumés dans l'encadré ci-dessous.

✓ Une charte qualité des stages en entreprise à l'Institut Gaspard Monge* de l'UMLV

Cette charte qualité "définit les procédures garantissant les meilleures conditions de déroulement du stage dans l'intérêt mutuel des trois parties : l'étudiant en tant que stagiaire, l'entreprise représentée par le maître de stage, et l'université représentée par le directeur du stage".

Elle comprend différentes parties dont les principaux sujets sont :

- Les droits et devoirs de chaque partie
- La convention de stage (éléments à spécifier)
- La visite en entreprise (déroulement, objectif...)
- Le rapport de stage (objectif, contenu, rédaction...)
- La soutenance du rapport (organisation, objectif...)
- La fiche d'appréciation du stage (remplie par l'entreprise)

Ce document permet à la fois de préciser l'engagement du stagiaire envers l'entreprise et envers l'université, mais précise aussi l'engagement de l'entreprise et de l'université envers les stagiaires (définition des tâches à réaliser, moyens pour les réaliser, respect de la durée du stage...). Une initiative à généraliser dans toutes les composantes de l'université...

* Institut d'électronique et d'informatique regroupant les filières suivantes : 2^{ème} cycle Informatique, 2^{ème} cycle Electronique, Electrotechnique et Automatique (option microélectronique et optronique, option électronique de puissance et option télécommunication), DESS Technologies et Techniques des Télécommunications, DESS Communication, réseau, image, DEA Informatique Fondamentale et Application, DEA Systèmes de Communication Hautes Fréquences.